



Code du comportement





Introduction

Toutes les personnes qui travaillent chez Krinkels - employés, intérimaires et stagiaires - doivent respecter cette charte.

Cette charte concerne la mission et la stratégie de notre société. Cette charte est élaborée avec la collaboration des délégations syndicales.

Nous vous renvoyons à l'annexe 6 du règlement du travail qui contient le code d'intégrité complet.

Nous aspirons à une collaboration positive, basée sur la confiance mutuelle, la sincérité, le dialogue et l'engagement individuel de tous.

Le perfectionnement permanent de toutes nos aptitudes techniques est très important.

La contribution et l'engagement de tous sont essentiels pour le succès.

Cette charte contient un certain nombre de règles de conduite ou de règles de comportement définissant les principes d'une collaboration respectueuse et efficace.

Nous l'avons construite autour de 5 thèmes.

Intégrité

Coopération

Ethique

Professionalisme

Respect

Intégrité

COMPORTEMENT SOUHAITÉ

- J'utilise mon véhicule Krinkels uniquement pour le travail
- J'utilise le matériel (machines) Krinkels uniquement pour mon travail au sein de la société
- Je n'emporte pas de matériaux, de matières premières ni de déchets présents sur un chantier sans un accord explicite du manager régional ou de la direction
- J'utilise le carburant fourni uniquement pour les véhicules et/ou machines Krinkels et non pour mon usage privé
- Je n'accepte pas de cadeaux de clients, de fournisseurs ou de tiers
- Je n'accepte pas de dédommagement (ou pourboire) de tiers
- Je n'effectue aucun travail pour un tiers sans l'approbation de ma hiérarchie
- Je porte mes vêtements Krinkels uniquement dans le cadre du travail et non pour des occasions privées



Nous sommes honnêtes et agissons toujours correctement, même lorsque personne ne nous voit.

Coopération

COMPORTEMENT SOUHAITÉ

- Je partage ma connaissance et mes informations
- J'aide mes collègues et j'ose demander de l'aide
- J'œuvre pour développer un bon esprit d'équipe et obtenir du travail bien fait
- Je prends des décisions en consultant les collègues qui doivent exécuter le travail
- J'informe les personnes concernées des décisions prises et je motive mes choix
- Je donne la priorité à l'intérêt général par rapport à l'intérêt personnel
- Je m'assure d'une bonne intégration des nouveaux collègues
- Je participe à la recherche de solution à un problème
- J'accepte et je formule des critiques positives



**Nous unissons nos forces
pour atteindre ensemble le
résultat désiré.**



Nous sommes irréprochables dans notre comportement, nos actions et nos décisions en tenant compte des normes et des valeurs de notre organisation.



Ethique

COMPORTEMENT SOUHAITÉ

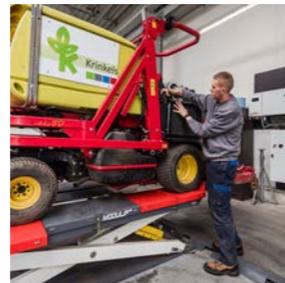
- J'adopte un comportement qui ne nuit pas à l'image de l'entreprise
- Je maintiens l'ordre et la propreté sur les chantiers et dans les véhicules
- Je porte des vêtements et Equipements de Protections Individuels (EPI) corrects
- Je prends des décisions honnêtes
- Je respecte les lois et les règlements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lieu de travail
- J'assume la responsabilité des conséquences de mes actions et décisions



Professionnalisme

COMPORTEMENT SOUHAITÉ

- Je pense aux solutions et je suis orienté vers le résultat dans l'exécution de mon travail
- J'implique nos clients dans nos processus de travail
- Je suis vigilant pour moi et mes collègues
- Je suis ouvert au changement et à l'innovation dans l'organisation
- Je travaille de manière structurée et suivant des processus définis
- J'utilise de manière optimale les moyens disponibles



Nous développons continuellement notre expertise et nous souhaitons livrer des produits et un service de qualité.

Nous tenons compte l'un de l'autre, respectons les personnes, le matériel, l'environnement et la sécurité.

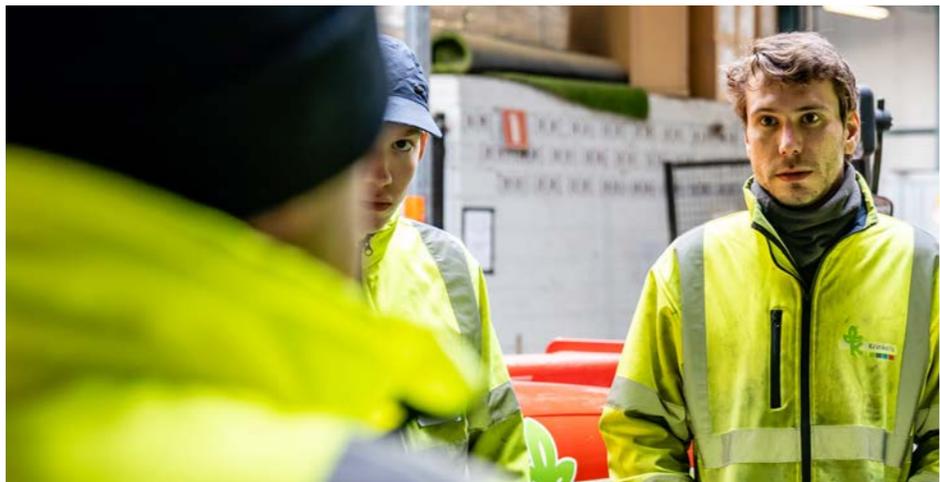


Respect

COMPORTEMENT SOUHAITÉ

- Je désapprouve et je m'abstiens de toute forme de violence verbale et physique
- Je m'abstiens de toute forme d'intimidation et de harcèlement
- Je suis courtois sur la route et respecte le code de la route
- Je prête attention à ma communication verbale et non verbale
- Je me tiens aux engagements pris
- Je respecte les différences, considère la diversité comme une valeur supplémentaire et je m'oppose à toute forme de racisme
- J'applique les 10 règles d'or de sécurité
- Je réalise une LMRA quotidiennement







www.krinkels.be
www.intranet.krinkels.be